

MONTREAL

MAI

1912



XXVIII°

ANNÉE

No 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

PAROLE D'ÉVÊQUE

## CE QUI NOUS MANQUE

---



SONS le dire. Nous mourons de pusillanimité. L'absence de caractère est la grande plaie des chrétiens modernes. Les impies ont l'audace de la persécution, nous avons à peine celle de nous plaindre. Je n'oublie pas que l'Évangile est un code de pardon et de paix. Il parle cependant d'un glaive apporté par le Christ et du mépris de ceux dont la rage s'épuise uniquement contre le corps. Il parle cependant de la prééminence de la loi divine sur la loi humaine et de l'indépendance de l'âme.

Il ne faudrait pas croire que le doux François fut un trembleur. Au début de son apostolat, il eut la vision d'un palais rempli de boucliers, d'épées et de

lances, symboles de son Ordre militant. Aussi appelait-il les Mineurs : " Mes paladins de la Table-Ronde. " Quand le zèle apostolique est servi par le courage intellectuel, l'homme humble est alors prêt à tout. François fut porté par son rêve d'apôtre vers l'Afrique et l'Asie. Il proposa au soudan de Babylone de lui prouver la véracité du catholicisme en passant par le feu. Il faudrait écrire tout un livre pour citer simplement les traits d'intrépidité morale accomplis par les Mineurs. Énergies viriles, initiatives fécondes, efforts personnels !

Cela est si vrai, mes frères, que l'hérésie remuante et envahissante, celle qui proteste malgré tout et contre tout, a réclamé le Pauvre d'Assise comme un ancêtre !... Stupéfaite par sa fière allure et son esprit de conquête, elle a voulu faire un évadé du romanisme, un rebelle, de celui qui assurément parla avec une pleine assurance devant Innocent et sa cour, mais qui soumit avec tant d'humilité ses Règles au Pape dont il sollicita jusqu'à la mort les conseils et l'approbation !

Tout Tertiaire doit donc être un courageux. Je me demande ce que pourraient les éventualités les plus cruelles sur l'état d'esprit d'un homme qui, dès longtemps, soumet sa vie à une austère discipline ?

Je me demande ce que peuvent l'ambition et la peur, l'amour du moi et les opportunistes sur une conscience en qui la Règle de Saint François, comme s'exprimait Léon XIII, " sert à inculquer le mépris des choses humaines et la pensée de la vie future " ?

Louis IX était un Tertiaire, et les Sarrazins le contemplant dans les fers disent qu'ils n'ont jamais rencontré un si fier chrétien. Christophe Colomb était un Tertiaire, et l'armure franciscaine le garde dans ses triomphes plus encore que dans ses persécutions. Thomas Moore était un Tertiaire ; il préfère la mort à des compromissions sacrilèges. Garcia Moreno était un

Tertiaire, et il tombe en jetant ce défi aux sectes : "Dieu ne meurt pas !" Le Curé d'Ars était un Tertiaire et, après avoir fait revivre la légende de François d'Assise, il laisse aux prêtres, dans l'exercice du pastorat, l'exemple d'un courage surhumain. Mgr Frepel était un Tertiaire et l'Église n'a pas eu, en ce siècle, de plus irréductible champion...

J'imagine que Saint Bernard prophétise ces grandeurs morales lorsqu'il dit que "l'amour de la pauvreté fait des rois". Oui, mes Frères, ne l'ignorons pas, ceux qui, pouvant forligner dans l'accomplissement silencieux et obscur du devoir ou bien à une heure tragique, "y mettent plutôt la tête", sont des humbles, des sacrifiés, des purs, c'est-à-dire des rois.

MGR MONESTÈS  
évêque de Dijon.



## Le rôle du Tiers-Ordre



Le Tiers-Ordre, ce sera tout particulièrement la *famille régénérée*, car sa Règle, complétée par Léon XIII, ne néglige rien sous ce rapport. Aux Tertiaires, elle prescrit formellement et explicitement de *s'appliquer à donner le bon exemple au sein du foyer domestique* et d'en éloigner *scrupuleusement ce qui pourrait porter atteinte à la vertu*. En réagissant contre les bals, les spectacles indécents, les mauvaises lectures et tous ces dangers fascinateurs qui arrachent l'homme et la femme à eux-mêmes pour les faire vivre en dehors de la famille et de la réalité des choses, le Tiers-Ordre crée pour tous les membres de la familles les saints *loisirs du Jour*

*du Dimanche*, et son esprit veut que ce temps libre soit sanctifié par les prières, la visite des églises et des malades, membres souffrants de Jésus-Christ, ainsi que par l'assistance aux offices de la paroisse. — Il faut bien en convenir : C'est *la violation du dimanche* qui a porté le coup le plus terrible à la vie de famille.

Déjà, par des soins et des efforts continués tout un siècle, la Révolution ne réussit que trop à dissoudre la famille chrétienne, à ruiner le foyer domestique si pur et si fort qu'avait construit l'Eglise. Il importait avant tout d'en chasser Jésus-Christ : il le fut de la famille opulente par le philosophisme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il le fut de la famille pauvre par la conspiration infernale du nôtre. Le chef s'en fit le premier déserteur : notre société révolutionnaire l'appela au dehors, le jeta dans ce tourbillon incessant d'affaires et de plaisirs, lui créa une existence factice et tumultueuse et ne lui permit plus au milieu des siens que de furtives et froides apparitions.

Restait *le dimanche, jour sacré*, accordé plus encore à l'homme qu'à Dieu lui-même ! Aux jours de foi, le dimanche réunissait dans la même prière et les mêmes distractions innocentes tous les membres que le travail de la semaine avait trop dispersés. Maintenant le travail sacrilège, les amusements, les sports de toute sorte et la débauche qui en sont la suite inévitable, consomment par une désertion plus impie que jamais la dissolution désormais irrémédiable de la famille.

En refaisant le fondement, le Tiers-Ordre relèvera l'édifice. Qu'il nous donne des pères chrétiens, des mères chrétiennes, des enfants nés de leur foi, nourris de leur amour, et le respect du dimanche sera pour les membres de la famille une source de joies pures et d'abondantes bénédictions !

D'autre part ! « le soin que chacun doit prendre d'exhorter *sa propre famille* à servir Dieu », élargira l'influence du Tiers-Ordre au delà des limites du foyer domestique.

Non seulement *les pères et mères* sauront remplir tous les devoirs qu'impose, en notre siècle surtout, l'éducation chrétienne de leurs enfants « en face de l'école sans Dieu. » Mais les chefs d'atelier, les patrons, les propriétaires, les maîtres et les maîtresses de maison se rappelleront qu'ils ont, outre leur industrie,

leur métier et leurs champs à exploiter pour la terre, des *trésors vivants* à faire valoir pour le Ciel : ce sont les âmes de leurs ouvriers, de leurs serviteurs et de leurs servantes. Avant tout, ils doivent l'exemple de la religion et la pratique d'une charité sincère qui étende le manteau de la famille sur les besoins des domestiques et serviteurs, aussi bien que sur ceux de leurs enfants.

Que le Tiers-Ordre se propage, et nous reverrons ces familles du bon vieux temps, où sous l'autorité du père et de la mère, chacun vivait respectueux et soumis ; ces intérieurs d'autrefois, paisibles comme des cloîtres, purs comme des sanctuaires et dont les passions et les bruits de la foule troublaient si rarement la sérénité et la joie.

Si nous prenons garde maintenant que de la famille dépend la société, il est évident que la diffusion du Tiers-Ordre aboutira à une rechristianisation rapide de la société. — *Si le levain est pur, toute la masse le sera ; si la racine est sainte, les rameaux le seront.* (*Ep. aux Romains XI-16*).

Les maux actuels sont grands et ce que l'on craint pour l'avenir est plus redoutable encore que ce que l'on souffre dans le présent. Nous périssons de la négation impie et insensée du dogme évangélique qui décide à lui seul de la vie et de la mort des peuples. — « *Sans moi vous ne pouvez rien.* » Depuis que la Révolution nous a fait une société sans Dieu, un état sans Dieu, des gouvernements sans Dieu, des lois sans Dieu, une famille sans Dieu, une éducation sans Dieu, une science, une philosophie, des arts, une littérature sans Dieu, l'autorité n'est plus qu'une ruine méprisée ; les lois privées de leur sanction divine se dissolvent comme un faisceau dont on a brisé le lien, la morale indépendante aboutit au déshonneur et à la débauche, la philosophie à l'extravagance et à l'impicité ; notre société entière, sans force, sans conviction, sans principes, sans vie morale, est sujette aux vastes et profonds ébranlements qui précèdent la catastrophe. « *Qui elongant se a te peribunt.* »

Saint François avait la vraie science de la vie sociale, qui consiste à rendre la foi aux âmes, à ramener le peuple à la pratique de la vie chrétienne, et par là, à lui faire retrouver les bénédictions temporelles promises à ceux qui cherchent ayant tout le règne de Dieu. Aujourd'hui encore, le catholi-

cisme, s'appuie sur Saint François et sur la famille franciscaine dont les rameaux se sont étendus par l'univers entier. La Règle du Tiers-Ordre enseigne, en effet, la *fraternité*, la *charité*, la *justice* ; elle commande l'obéissance raisonnée et fidèle, envers les supérieurs légitimes, dans le domaine civil comme dans le domaine religieux.

« *Si l'esprit* du Tiers Ordre prédominait, dit Léon XIII, unis par les liens d'une concorde vraiment fraternelle, les hommes s'aimeraient ardemment entre eux et auraient pour les déshérités la vénération qui leur est due, car les déshérités portent en eux le reflet de Jésus-Christ. — Pénétrés profondément des idées chrétiennes, ils n'oublieraient plus que c'est un devoir de conscience de ne léser personne en quoi que ce soit, et d'obéir aux autorités légitimes. Or, quoi de plus efficace que cette disposition d'âme pour extirper radicalement la violence, l'iniquité, la haine entre classes, l'amour des révolutions, toutes choses qui donnent naissance et fournissent des armes au socialisme. Enfin, la question des rapports du riche et du pauvre, question qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée par cela même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables, et que l'un doit aller au ciel par la patience, l'autre par la libéralité. » — Il n'est pas jusqu'aux ennemis de l'Eglise qui ne ratifient par leurs aveux cette doctrine évangélique ! — Voici ce qu'écrivait l'un d'eux il y a quelques années : *Que des hommes comme Saint François s'installent en face de la société moderne, qu'ils bravent hardiment les voluptés par la rigueur de leurs mortifications, et ce contraste, par sa réaction courageuse, par son étrangeté même, exercera une salutaire influence sur la société.* » « Bon gré, mal gré, l'austérité est un prodigieux enseignement. Elle a le privilège d'exercer une pacification singulière à laquelle les ennemis ne résistent pas... Un homme qui saura *conserver la foi dans l'âme* du pauvre et le rendre *résigné à son sort* aura en grande partie résolu la question sociale. » Et les plus éminents économistes s'accordent à dire que la condition indispensable du

bien-être social, appelé aujourd'hui par tant de vœux, c'est la *renovation des vertus privées*. L'individu réformé, la famille se reformera, le mariage se reformera, le capitaliste et le prolétaire se reformeront. C'est ce qui a été fait par la Règle du Tiers-Ordre au moyen-âge, c'est ce qu'elle peut encore faire aujourd'hui, et ce qu'elle fera certainement demain, si la grande famille des Tertiaires répandus dans le monde et groupés en une vaste fraternité, en observe fidèlement toutes les prescriptions. Toutefois, que les Tertiaires ne l'oublient pas : leur influence sur la Société sera en raison du *degré de perfection chrétienne* que chacun aura la noble ambition d'atteindre — et aussi *de la multiplicité des groupements* connus sous le nom de *fraternités*, les Tertiaires isolés existent sans doute légitimement, mais c'est le désir du Saint-Siège qu'ils soient, autant que possible réunis en *fraternités* et rendus plus forts,

Ce qu'es : l'association ou la communauté pour les ordres religieux proprement dits, la fraternité l'est pour le Tertiaire, elle est pour lui la compensation de la vie commune menée par les habitants du cloître : elle est une sorte de monastère ayant ses exercices religieux, ses réunions régulières, ses prédications « et chaque année, la visite canonique » qui maintient dans la fraternité l'esprit séraphique du Patriarche d'Assise en corrigeant les abus qui pourraient s'introduire.

Outre ces avantages de vie commune, la fraternité forme ces *élites* qui seront les cadres de la grande armée que le Pape Léon XIII voulait opposer à la franc-maçonnerie par son Encyclique « *Humanum genus* ». Cette secte infâme n'est si forte que par l'union de tous ses membres adhérant à un même programme. Eux aussi, les francs-maçons, ils ont appelé leur société un ordre. Eux aussi, ils ont des insignes et leur diplôme d'agrégation. Eux aussi, ils ont leurs temples et leurs loges. Eux aussi, ils se donne le nom de frères : frères-maçons. Eux aussi, ils ont des règles et des statuts à suivre, un cérémonial à pratiquer, un noviciat et une profession à faire.

Puisque la cité du mal s'unit pour la négation, unissons-nous pour l'affirmation des *vrais principes* qui sont la sauvegarde de l'individu, de la famille et de la société.

Unissons-nous dans une *conviction acceptée de part et d'autre*

dans une conviction précise et pratique. Unissons-nous sur le terrain du christianisme que le Tiers-Ordre particularise et applique dans le détail de la vie par sa Règle, son esprit, ses traditions.

Ainsi unis, les Tertiaires seront, entre les mains de la hiérarchie, une milice ardente n'ayant d'autre mot d'ordre que celui qui vient de Rome; d'autre désir que d'accroître leur valeur morale, de rendre leur foi plus agissante et plus féconde, de répondre à tous les appels et de se dévouer sur tous les terrains.

Ce qui manque à l'Eglise, ce sont les chrétiens généreux, désintéressés, fiers de leurs croyances et prêts à tout pour les défendre; c'est dans les fraternités que se forment de tels chrétiens. En est-on persuadé parmi nous? Avouons-le, il est profondément regrettable que le Tiers-Ordre soit si peu ou si mal connu et que les catholiques n'aillent pas y chercher la perfection de la vie chrétienne qui ferait d'eux des catholiques vraiment *dirigeants*.

Pour nous qui avons le bonheur d'appartenir à la grande famille du Tiers-Ordre de la Pénitence, nous nous efforcerons de faire mieux connaître son esprit et sa force sanctifiante, nous saurons le rendre populaire par le rayonnement de la charité sous toutes ses formes et l'exemple d'une vie irréprochable. Notre ambition sera de reproduire avec la grâce de Dieu, l'humilité, la pénitence, la soumission de François, son amour pour l'Eglise, sa dévotion au Pape, son culte pour les petits et les pauvres. En nous réformant ainsi nous-mêmes, nous aurons travaillé pratiquement à la conversion du monde et nous aurons conjuré, par nos vertus, les châtements que la justice divine réserve tôt ou tard aux races coupables.

Abbé PARISÉ  
du Tiers-Ordre.



Puisque notre récompense sera éternelle, il ne faut pas craindre de toujours souffrir sur cette terre.

*Saint Fidèle de Sigmaringen.*



## Les lis de Marie

*(Pour le mois de Marie)*

**L**orsque la Vierge immaculée,  
tenant son Jésus par la main,  
passait, les lis de Galilée  
s'inclinaient le long du chemin.

**E**n admirant la Vierge pure,  
plus pure que les lis en fleur,  
chaque tige sous la verdure  
cachait l'éclat de sa blancheur.

**E**t n'écoutant que sa tendresse,  
elle eût voulu, rêve charmant,  
s'arracher au sol qui la presse,  
pour suivre la Mère et l'Enfant,

**M**ais, impuissant, baissant la tête,  
le fier lis sentait, très confus,  
qu'il n'était qu'une fleur, peu faite  
pour suivre Marie et Jésus.

**L**es pauvres lis de chagrin pleurent...  
Un ange vient qui les bénit...  
Aussitôt leurs calices fleurissent  
d'un parfum pris au paradis.

Et depuis, la fleur embaumée,  
versait à la brise du soir,  
sur les pas de la Vierge aimée,  
les parfums de son encensoir.

Ainsi les lis de la vallée  
honorait la Mère et le Fils ;  
souriante, l'Immaculée,  
leur disait : « Merci, mes beaux lis. »

Heureux du bonheur de sa Mère,  
Jésus d'un beau lis s'approcha,  
bénissant la fleur qu'il préfère,  
pour la baiser il se pencha.

○ Lis ! Sur ta candeur nacrée,  
qu'émaille une poussière d'or,  
— présent de la bouche sacrée —  
ce baiser nous ravit encor.

MGR. MEUNIER, EV. d'ÉVREUX



# L'oraison

## nécessaire et facile à tous

PETIT TRAITÉ PRATIQUE

PAR LE R. P. THOMAS GIRARD, O. F. M.

### 4° PRATIQUE DE L'ORAISON.



ANT s'en faut, hélas ! qu'il soit aussi aisé de méditer sur les choses du ciel, sur tout ce qui peut nous conduire à Dieu en nous détachant de nous-mêmes et en faisant grandir dans nos cœurs l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Car c'est là le but de toute oraison comme de toute méditation qui n'est pas une simple étude ; nourrir

en nous l'esprit de foi, soutenir notre courage au service de Dieu, retremper notre dévotion et enfin parvenir à la perfection du saint amour.

Pourquoi ces méditations sur les choses du ciel nous sont-elles plus difficiles que celles qui ont pour objet les biens de la terre ? Le bon Dieu a voulu qu'il en fût ainsi, afin que nous eussions plus de mérite et que notre couronne au ciel fût plus belle ; nous n'avons donc pas à le regretter. Le vrai malheur, c'est que cette difficulté est rendue bien plus grande par notre négligence et notre mauvaise volonté.

Malgré tout, les Saints sont unanimes à assurer que cette familière conversation des enfants du bon Dieu avec leur Père, dont nous nous occupons, que *l'oraison* est facile à toute âme de bonne volonté. Point n'est besoin d'être

un savant théologien ou un esprit extraordinairement méditatif pour être homme d'oraison, moins encore pour faire oraison. Le contraire serait plutôt la vérité. Le Saint Esprit dit au livre des Proverbes, III, 32 : « *Cum simplicibus sermocinatio ejus*. C'est avec les âmes simples que la Sagesse divine aime à s'entretenir. » Et ailleurs : « Aux cœurs droits elle communique ses secrets. »

Pour faire oraison il suffit de rentrer en soi-même : après un acte de foi et d'adoration en la présence de Dieu, on essaie doucement de se tenir dans le souvenir de cette présence. Sous le regard de ce bon Père, en s'aidant, au besoin, d'un livre ou d'une instruction qu'on vient d'entendre, on se rappelle quelque vérité religieuse : l'Incarnation, la Naissance de N. S. ; une des circonstances de la Passion de ce divin Maître : chacune des Stations du Chemin de la croix peut ainsi être le sujet périodique de notre oraison.

On peut aussi penser que l'on a une âme à sauver, et que Dieu ne la sauvera pas sans notre coopération à la grâce ; qu'il suffit d'un seul péché mortel pour être damné si la mort vient à nous surprendre sans que nous ayons eu le temps de nous réconcilier avec le bon Dieu. Mieux encore on peut considérer l'amour que Jésus nous a témoigné en instituant la Sainte Eucharistie et devenant, dans le tabernacle, notre Hôte, le confident de nos peines, l'ami toujours prêt à nous consoler, le soutien de notre faiblesse, surtout par la Communion.

Alors, *on cause* avec lui : « Vous m'avez tant aimé, ô Jésus ! car enfin ! c'est pour moi tout autant que pour vos plus grands saints, que vous vous êtes anéanti dans ce Sacrement, et je suis si froid devant tant d'amour ! On dirait presque que je n'y crois pas. Et pourtant, j'y crois, j'y crois de tout mon cœur ; augmentez ma foi, ô Jésus, qu'elle aille jusqu'à la confiance d'un enfant dans le meilleur des pères, jusqu'à la fidélité constante à faire en tout votre sainte volonté. »

Disons-Lui et Lui répétons sur tous les tons, comme

nous sommes convaincus que nous avons besoin de Lui et que sans son secours nous ne pouvons absolument rien. Il ne faut pas craindre les redites dans l'oraison. Qu'un prédicateur ne se répète pas trop, passe ! Et encore, uniquement parce que son auditoire finirait par s'en fatiguer, car en réalité, ce serait très souvent utile et même nécessaire ! Mais qu'une âme en colloque intime avec son Dieu, ou avec sa Mère, son bon ange, un de ses frères du ciel, craigne de répéter toujours la même chose, ce serait une crainte puérile et déraisonnable. L'Eglise ne cesse de nous prescrire ces sortes de répétitions dans les prières liturgiques, dans les litanies. Qui ne ferait que répéter au bon Maître, durant une heure et deux heures d'oraison : « Seigneur, je vous aime, faites que je vous aime davantage. Je le sais, je suis un misérable, ayez donc pitié de moi... » mais qui le dirait du fond du cœur, il est sûr que le bon Jésus n'aura rien de plus agréable, quand même ça nous serait à nous souverainement fastidieux. Après tout, c'était la méthode unique de bien des grands saints.

Une célèbre pécheresse qui s'était retirée dans le désert pour y faire pénitence, ne faisait que répéter à Dieu toute la journée : « O Dieu qui m'avez créée, ayez pitié de moi ! » Ce n'était pas bien difficile à trouver ; cette oraison a suffi à la sanctifier. « Dans le saint exercice de l'oraison, dit Saint François de Sales, c'est assez faire que de regarder le Bon Dieu et de se laisser regarder par Lui. » C'était la méthode que suivait, sans en avoir jamais entendu parler sans doute, un brave campagnard de l'Ain. Le bienheureux Curé d'Ars l'avait souvent rencontré à l'église, à genoux devant le tabernacle, immobile comme une statue, et demeurant ainsi toute son « heure de garde », sans même remuer les lèvres. De la part d'un homme de sa condition, cette attitude ne manqua pas d'exciter la curiosité du Saint Curé. Un jour donc, il l'aborde et lui demande : « Mais que faites-vous ainsi tous les jours et si longtemps, mon ami ? Je ne vous vois réciter aucune

rière.» Et le brave homme montrant du doigt le tabernacle, de lui répondre : « Eh ! monsieur le curé, je l'avise et il me ravise » ; c'est-à-dire : je le regarde et il me regarde. Voilà encore une oraison qui ne requiert pas un esprit très cultivé ou très actif, ni des efforts d'imagination !

Il faut bien l'avouer : plus d'un n'irait pas loin dans cette sorte d'oraison, sans être gagné par la fatigue, par l'ennui, peut-être même par le sommeil et bientôt il aurait cessé d'aviser le divin Maître pour aviser ou voir tout autre chose, nullement de nature à le porter à Dieu. Rien n'empêche, dans ce cas, de s'aider de quelques pratiques extérieures, pour se tenir en éveil ou se rappeler à l'ordre. Par exemple, on récitera quelques prières vocales, le *Pater* ou l'*Ave*, ou l'acte de contrition, etc., mais très lentement, en s'efforçant de savourer chacune des paroles, et de les dire du fond du cœur encore plus que des lèvres.

(A suivre.)



### Paroles épiscopales

« A supposer que le souffle de la persécution réussisse à chasser de France toutes les Congrégations religieuses, *il en restera cependant une qui sera toujours pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ, qui aura toujours à cœur la pratique des conseils évangéliques, ce sera le Tiers-Ordre de Saint François* ; il restera malgré la haine des ennemis de l'Église, qui lui valut naguère les honneurs de la Chambre française. »

MGR DUPARC, *Évêque de Quimper*.



## Pour la Bienheureuse Jeanne d'Arc

Le T. R. P. Vicaire Provincial a reçu de Mgr l'Evêque d'Orléans la lettre suivante :

Evêché d'Orléans, 17 février 1912.

Mon Révérend Père,

Désireux d'associer tous les Français à l'œuvre de la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, Mgr l'Evêque d'Orléans fait appel à toutes les communautés religieuses Françaises, et leur demande de vouloir bien l'aider par leurs prières d'abord, et ensuite par une offrande qui servira à couvrir les frais si considérables de la canonisation, venant après ceux de la béatification que le diocèse d'Orléans a été seul à supporter.

Mgr l'Evêque d'Orléans compte s'adresser en particulier à toutes les fraternités Franciscaines de France et du Canada.

Si ce projet vous agréait, Mgr l'Evêque d'Orléans vous serait reconnaissant de vouloir bien lui envoyer l'adresse de toutes les Fraternités de votre province, à moins que vous ne préféreriez, Mon R. P., transmettre vous-même ce désir de Mgr Touchet aux divers groupements qui dépendent au Canada de l'Ordre de Saint-François, recueillir les souscriptions, et les transmettre avec le nom des groupes qui auraient souscrit, à Mgr l'Evêque d'Orléans.

Cette dernière combinaison serait évidemment la meilleure. Elle réaliserait une économie de temps et d'écriture ; l'affaire serait menée plus parfaitement, et S. G. n'aurait plus ensuite qu'à adresser une lettre de remerciement au R. P. Ange et aux groupes qui auraient souscrit et dont le nom et l'adresse lui seraient envoyés.

Mgr Touchet se souvient de son voyage au Canada, de l'accueil si chaleureux qu'il y a reçu, et des acclamations qui n'ont cessé de saluer le nom de la Bienheureuse.

Daignez agréer, etc, etc...

H. D'ALLAINES. vic. gén.

A cette communication, le T. R. Père joint ses pressantes instances afin que les Discrétoires des Fraternités et les Tertiaires isolés fassent, à la démarche de Mgr l'Evêque d'Orléans, un accueil digne de leur dévotion à la Bienheureuse Jeanne d'Arc et de leur attachement traditionnel à toutes les gloires de leur ancienne Mère-Patrie. Le mode d'envoi des souscriptions est laissé au choix des Fraternités. Cependant, le T. R. Père accepte de servir d'intermédiaire, selon la proposition de Mgr le Vicaire Général d'Orléans. Autrement il faudra adresser les offrandes à l'Évêché d'Orléans (Loiret)  
FRANCE.



Ne nous exposons pas, par l'espérance d'un plaisir, d'une satisfaction, d'un avantage, à voir notre esprit s'éloigner de Dieu ; mais rejetons aussi complètement que possible les soins, les préoccupations, les embarras du siècle, et servons Dieu avec un cœur et un esprit parfaitement purs, parce que c'est là ce qu'il demande avant tout.

*Saint. François—1<sup>o</sup> Règle des FF.Min. xv.*



## Le buisson de Roses

**B**ienheureux ceux qui ont crucifié leur chair avec ses convoitises ; leur âme verra Dieu, et l'Esprit de joie, de vérité et d'amour se reposera sur eux.

Dans la nuit silencieuse et solitaire, François veillait et priait : le souvenir des années qu'il avait passées dans la frivolité remplissait son cœur d'une amère contrition ; et son doux Sauveur en sa miséricorde le laissait pleurer sans consolation ;

Mais au-dessus de lui les anges de Dieu montaient et descendaient ; ils portaient au Seigneur l'encens pur de la prière et les saintes larmes ; ils répandaient sur François la grâce et la ferveur.

Et l'ennemi de notre salut rôdait autour du petit pauvre en prière ; il était jaloux de François, parce qu'à François était destiné le trône dont lui-même avait été précipité aux premiers jours.

\* \* \*

— François, pauvre insensé, crois-tu que jamais le Seigneur te pardonne ? Tes péchés sont trop nombreux et trop grand ; ta pénitence n'est qu'hypocrisie et mensonge....

Et François douta un instant du pardon de ses péchés ; il en avait reçu révélation ; mais il craignait l'illusion et jamais sa pénitence ne lui avait paru suffisante.

— François, pauvre petit homme, tu t'épuises inutile-

ment. Tu vois bien que le Seigneur ne fait aucun cas de tes larmes, et qu'il te laisse pleurer sans consolation.

Et François se sentit seul et abandonné dans la nuit silencieuse et solitaire ; ses larmes lui semblèrent couler en vain ; ses prières heurter leur élan contre l'airain d'un ciel impitoyable.

\* \* \*

— François, tu t'es égaré ; tu as cru que le Seigneur t'appelait à la pénitence ; et c'était satan qui se jouait de toi.....

— François, ta faute est grande ; tu as offensé ton Seigneur par tes jeûnes et tes pénitences, tu as péché en réduisant ton corps à néant.

— François, Dieu t'avait fait beau, aimable et poli non sans dessein, et toi tu as détruit son œuvre, et tu t'es rendu incapable de ce qu'il voulait de toi.

Ainsi parlait le malin, et François s'épouvantait de ces paroles, car il était humble et dépris de lui-même.

\* \* \*

— François, il est temps encore de revenir à ton bon sens ; laisse-la cette vie d'insensé ; reprends tes beaux habits et ta bonne chère...

Messire satan, vous êtes allé trop loin ; votre ruse est découverte ; vous serez bientôt confondu.....

François a percé le conseil perfide ; il se dépouille de son vêtement, et dans le buisson de roses qui entoure l'humble chapelle,

François s'est jeté ; et les épines déchirent sa chair, son sang empourpre l'arbuste, et des gouttelettes sont tombées sur le sol.

\* \* \*

Dans la nuit silencieuse et froide, une grande clarté illumine le buisson dépouillé par l'hiver ; des roses sont nées des gouttes du sang ; elles sont blanches et vermeilles ;

Et les feuilles ont poussé ; elles sont tachées comme de sang ; et les épines ont disparu, et le rosier restera sans épines.

— Va, François, dans la chapelle ; le Seigneur Christ t'y attend avec sa Mère très sainte ; fais un bouquet de roses et tu le leur offriras.

Ainsi a parlé l'ange de lumière ; et l'ange des ténèbres s'est enfui éperdu ; et dans la nuit silencieuse, le parfum des roses flotte comme un nuage d'encens.



Ce qu'on pense du T.-O.

### Un vœu

Que dans chaque paroisse s'établisse le *Tiers-Ordre* ; qu'il se forme une compagnie d'élite de trente, quarante, cinquante hommes résolus ; que ces nouveaux soldats soient inviolablement dévoués à l'Eglise et à la patrie, dociles à la voix de leurs chefs ; qu'ils se réunissent chaque mois pour retremper leur énergie dans la sainte communion et la fraternité véritable ; qu'ils pratiquent les vertus chrétiennes, comme autant de chevaliers sans reproche et sans peur ; ils entraîneront ainsi après eux, dans la lutte universelle contre satan et les ennemis de l'Eglise, leurs frères plus timides, et ils conserveront au foyer de nos pères la foi des anciens jours.

MGR. FREPPEL



## NOUVELLES DE ROME

**D**épart de missionnaires — Nous avons eu le bonheur de posséder à Saint Antoine, durant trois mois, Sa Grandeur Mgr Pellegrino Mondaïni, vicaire apostolique du Hou-Nan méridional. Bien que son vicariat soit un des plus agités par la révolution chinoise, il vient de repartir pour sa mission avec quatre nouveaux missionnaires. D'abord présentés au Pape qui les félicita, les bénit avec effusion et leur remit le crucifix, ils reçurent les adieux de la communauté de Saint-Antoine, le dimanche 21 janvier. Le Révérendissime Père Général voulut lui-même leur adresser une courte et émouvante allocution et les consacrer à Marie Immaculée. Puis parcourant les rangs de la nombreuse communauté où plusieurs brûlent de marcher sur leurs traces, les missionnaires reçurent de chacun de leurs frères l'accolade fraternelle et immédiatement se dirigèrent vers la gare pour prendre le train de Naples où ils devaient s'embarquer. Que sera la Chine quand ils en toucheront les plages et quel sort leur est réservé là-bas ? Par prudence, et en attendant plus de sécurité, Mgr Mondaïni laisse derrière lui six autres missionnaires prêts à partir et un groupe de Franciscaines Missionnaires de Marie destinées à fonder une maison d'œuvres à Chang-sa, le lieu même où fut martyrisé le bienheureux Jean de Triora.

Le Cardinal Falconio. — Son Eminence le Cardinal

Falconio, qui nous honorait de sa présence depuis deux mois, vient de nous quitter pour aller occuper ses appartements, en ville, plus près du Vatican et des Congrégations romaines dont il est membre. Au moment du départ, le Révérendissime Père Général le remercia de l'honneur que par son séjour il avait fait à Saint-Antoine. Le Cardinal répondit qu'après de longues années passées hors du couvent au service de l'Église, ç'avait été une douce joie pour lui de revivre la vie religieuse, pendant quelques jours, avec ses frères bien-aimés. Puis se jetant à deux genoux aux pieds du Révérendissime Père, il implora sa paternelle bénédiction. C'était un spectacle touchant que celui de ce Prince de l'Église, éminent à tant de titres, se prosternant sous la main bénissante et tremblante d'émotion du successeur de Saint François. "Voilà, murmurait un vieux Père irlandais, une scène qu'on devrait peindre et mettre sous les yeux de tous les novices et jeunes religieux de l'Ordre, dans le monde entier."

**Le Pape et les curés de Rome.** — Au lendemain de la Quinquagésime, 19 février, le Souverain Pontife donna audience à tous les curés de la ville et aux prédicateurs du Carême dans les différentes églises. Parmi ceux-ci il y avait quatre de nos Pères dont un pour la grande église de San-Carlo, au Corso, qui réunit tous les ans un auditoire aussi nombreux que distingué. Le Saint-Père rappela surtout la nécessité d'instruire le peuple, en un langage simple, clair, évangélique, des vérités de la religion. Il faut lui donner vraiment une nourriture, car il a faim et il faut que cette nourriture soit faite pour lui et proportionnée à son intelligence autant qu'à ses besoins. Au près des curés il insista sur l'urgence qu'il y a à se défendre contre la grande entreprise de déchristianisation qui s'attaque avec un acharnement plus particulier à Rome, centre de la chrétienté. Il leur faut donc se défendre énergiquement par la parole, la plume, les associations de piété, les œuvres sociales, les catéchismes, etc.

**En Tripolitaine.** — En Tripolitaine, le succès qui couronne les armes italiennes sert au progrès de nos missions. Outre les nombreux Franciscains et Capucins que le gouvernement italien a engagés officiellement comme aumôniers militaires et qui font un bien immense parmi les troupes, l'Ordre vient d'envoyer six nouveaux missionnaires proprement dits, fils de la province de Milan. Nous les avons vus passer à Rome où leur Provincial a voulu les présenter au Souverain Pontife, qui suit avec attention les progrès des missionnaires dans ces contrées jusqu'à présent barbares et rebelles à l'Évangile.

**Le R. P. Amédée.** — Puisque j'en suis à nos missionnaires, vous serez heureux de savoir que le gouvernement français lui-même sait apprécier et reconnaître leurs mérites. Il vient de conférer le titre d'officier d'Académie à l'un des nôtres, le R. P. Amédée de Mérona. Missionnaire en Chine durant de longues années, le Révérend Père se vit obligé de revenir en Europe, il y a dix-huit mois, pour se remettre d'une attaque de paralysie. A peine rétabli, le voilà rendu au Caire et consacré à l'aumônerie du collège des Frères des Écoles chrétiennes, dont l'action est si avantageuse pour le maintien de l'influence séculaire de la France en Orient. C'est là que le chargé d'affaires français est allé le trouver pour lui conférer les palmes académiques, afin de reconnaître les services rendus par lui à la France, en qualité de missionnaire ; c'est le titre que mentionne le diplôme officiel. Le R. P. Amédée a écrit plusieurs ouvrages en chinois, pour l'utilité des missionnaires et des chrétiens, a été longtemps directeur du collège de Han-kéou, où il avait pour élèves les fils des mandarins du pays ; il a construit dans cette ville une belle église pour les besoins religieux des Européens, spécialement des Français. Très versé dans la langue chinoise, il l'est pareillement dans l'italien et l'anglais.

ROMANUS.





## LUMINEUSE NUIT



Le 19 mars 1212 la petite chapelle de Notre-Dame des Anges de la Portioncule s'était illuminée. Les compagnons de François d'Assise, un cierge à la main, attendaient, dans cet humble sanctuaire restauré par les mains de leur Père, une " lumière qui devait éclairer le monde " : Claire, la fille des comtes de Scifi. Son nom était une clarté, sa vie devait être une splendeur. S'échappant de la maison paternelle au milieu de la nuit qui suivit le dimanche des Rameaux, elle venait demander à François, de la revêtir de bure, de lui couper les cheveux, de couvrir sa tête dénudée du voile des vierges et de la consacrer à Dieu.

De cela il y a juste VII siècles cette année.

Aussi partout où se dresse un monastère des filles de Sainte Claire, la nuit du 19 mars 1912 a été une lumineuse nuit. En souvenir de ce septième centenaire de la fondation du Second Ordre Franciscain, le Souverain Pontife, à la demande de la Mère Abbessse du mo-

nastère d'Assise, avait accordé que l'on pût dans toutes les églises des Clarisses célébrer de minuit à midi la messe de Sainte Claire devant le Très Saint Sacrement, exposé déjà dès la veille et qui devait rester exposé à l'adoration des fidèles jusqu'au lendemain. Le troisième jour devait être consacré au souvenir des sœurs défuntes.

Valleyfield possède un monastère de Clarisses, fondé depuis dix ans déjà. Les Mères fondatrices nous étaient envoyées par Notre-Dame de Lourdes. C'est en effet de la ville favorisée des visites de Marie Immaculée que partirent les quatre filles de Sainte Claire qui vinrent fonder le premier monastère canadien. Deux d'entre elles étaient d'ailleurs enfants de notre Canada.

Dire que, comme toutes leurs Sœurs, elles ont célébré dignement le glorieux anniversaire ne serait pas assez dire ; il est une particularité peut-être unique qu'il convient de signaler.

Depuis dix ans, hélas ! la pauvreté et le délaissement ne leur donnaient pour chœur qu'une très étroite pièce qui n'avait de communication avec l'église paroissiale que par une fenêtre de soubassement. La paroisse de Bellerive n'a en effet pour église qu'une crypte provisoire. Pour pouvoir apprécier la privation de chapelle pour une communauté de Clarisses, il faudrait connaître leur genre de vie. Mais... silence, l'épreuve semble toucher à sa fin.

La chapelle conventuelle était debout depuis deux ans ; l'intérieur n'étant pas terminé, elle ne pouvait servir. Saint Joseph et Sainte Claire se sont entendus pour donner à ces humbles filles la douce consolation de célébrer le septième centenaire dans leur petit sanctuaire. Le don modeste d'une personne restée inconnue est venu juste à point pour permettre de pousser plus loin les travaux. On s'est mis à l'œuvre avec ardeur, il ne restait que quatre semaines avant les fêtes. Le matin du 18 mars les travaux étaient suffisamment avancés pour que Mgr. le Vicaire Général de Valleyfield pût célébrer la Sainte Messe, après avoir béni la chapelle si longtemps attendue. Après la messe,

le Saint Sacrement fut exposé et toute la journée de pieux visiteurs passèrent devant le Dieu toujours vivant que Sainte Claire aimait tant et qu'elle invoquait avec tant de confiance aux heures de détresse.

Sa Grandeur Mgr. Emard, dévoué aux filles de Sainte Claire, a voulu lui-même célébrer la messe de minuit. La petite chapelle était pleine de fidèles et des déléguées des communautés religieuses. Le Très Révérend Père Vicaire Provincial des Franciscains représentait auprès des Pauvres Dames leur Père Saint François. Après le Saint Sacrifice, l'officiant s'approcha de la grille improvisée et chacune des Sœurs, en commençant par la Mère Abbesse, renouvela avec un saint transport les vœux de sa profession. Par la pensée, on se reportait à sept siècles en arrière et l'on croyait revoir quelque chose de la cérémonie nocturne de Notre-Dame des Anges. Ah ! vraiment c'était là une lumineuse nuit !

Les messes se continuèrent après que le Prélat eut donné aux Sœurs et aux assistants la Bénédiction Papale accordée spécialement pour la circonstance. Presque sans interruption, de grand matin, les messes reprirent, dites par de pieux prêtres pèlerins qui venaient prier Sainte Claire dans son nouveau sanctuaire.

La chapelle des Clarisses de Valleyfield sera ainsi dans l'Ordre la chapelle du Centenaire. Il est fort peu probable en effet qu'un autre monastère de Clarisses ait étrenné sa chapelle justement au jour du sept centième anniversaire.

L'Adoration du T. S. Sacrement se continua tout le jour : et tout le jour passèrent et repassèrent dans l'étroit sanctuaire, bien humble et bien pauvre de fervents adorateurs.

Mais pourquoi faut-il qu'après cette lumineuse nuit, après ces heures de bonheur le tabernacle se vide et les portes se referment ?

Espérons que ce ne sera pas pour longtemps !

FR. ANGE-MARIE. O. F. M.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

## LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(Suite.)

**L**E Père de la Ribourde avait conduit très habilement ses négociations et était parvenu au but qu'il poursuivait. Après le dernier arrangement pris avec l'Hôtel-Dieu, les Récollets se trouvèrent être « en possession de cent six arpents de terre sur dix de front sur la rivière Saint-Charles. » (1) Le Père Commissaire-Provincial prit alors les mesures nécessaires pour rendre définitifs les résultats obtenus. Il demanda au gouverneur de la colonie un nouveau titre de propriété. Le 29 mai 1673, le comte de Frontenac se rendit à sa requête, en donnant ses lettres patentes où il est dit : « nous requérant le dit Révérend Père de la Ribourde au dit nom ( des Récollets ), qu'il nous plaise, attendu la perte de leurs titres, accorder au dit couvent de Notre-Dame-des-Anges, titre nouveau... à quoi inclinant et voulant favorablement traiter les dits Pères Récollets pour les obliger davantage à continuer les secours spirituels qu'ils donnent en ce pays, ... nous en vertu du pouvoir à nous donné par sa Majesté et pour bien remplir ses ins-

(1) Titre de propriété délivré par Frontenac, le 29 mai 1673.

tructions, avons, par ces présentes, donné, concédé et accordé, donnons, concédons et accordons aux Révérends Pères Récollets la quantité de cent six arpents de terre sur dix de front sur la Rivière Saint-Charles... et tenant d'un côté et d'autre aux terres des religieuses hospitalières, avec le droit de pêche sur la dite rivière Saint-Charles..., le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté de laquelle ils (les Récollets) seront tenus de prendre la confirmation des présentes dans un an du jour d'icelles...» (1)

Le roi confirma la décision du gouverneur. D'après les lettres de Sa Majesté, on voit que le Père de la Ribourde adressa sans tarder une requête à Louis XIV, dans laquelle il faisait en quelques lignes l'historique du terrain des Récollets, rappelait que les titres en étaient perdus, que Frontenac venait de les renouveler, et demandant la confirmation royale, qui ne fut donnée qu'en avril 1676. (2)

Les Récollets voyaient donc leur rétablissement s'affermir dans la paix sous la sage direction du Père de la Ribourde. Celui-ci, tout en poursuivant les négociations dont nous avons parlé, n'eut garde de négliger les âmes pour le salut desquelles lui et ses compagnons avaient passé les mers. Leclercq nous apprend que « le Père Commissaire se voyant assez d'ouvriers pleins de zèle et de bonne volonté pour travailler à la conversion des sauvages, aurait bien souhaité de reprendre une partie des missions que nos anciens Pères avaient autrefois occupées, mais comme quelques-unes étaient dignement remplies par d'autres missionnaires, et ne voulant pas aller sur leurs brisées, il fit de fréquentes instances pour

(1) Nous avons déjà indiqué les sources où l'on peut trouver cette pièce. Elle fut enregistrée au Conseil Supérieur le 2 juin 1673. Registre n° 1 du Conseil Supérieur (original) —, fol. 47 ; Archives du Parlement, Québec.

(2) Un exemplaire de ce document est aux archives de Versailles, fonds Récollets: Voir aussi : registre n° 1 du Conseil Supérieur (original), folio 77 et *Réponse à une adresse de l'Assemblée législative*. Québec, 1852, p. 30.

obtenir du moins permission d'envoyer de ses religieux à celles que l'on avait abandonnées ; mais comme toutes ses instances furent inutiles et que l'on ne put rien obtenir, il lui fallut se contenter de sa bonne volonté, et retarder les effets de son zèle à un autre temps. (1)

Le Père de la Ribourde ne laissa pas que de porter ses religieux à se rendre de plus en plus aptes au ministère apostolique, même parmi les sauvages, en apprenant leurs langages. Leclercq ajoute en effet que « plusieurs de nos Pères, surtout les Pères Simple Landon, Exupère Dethunes et Léonard (Duchesne) ne laissèrent pas d'étudier les langues sauvages et s'y avancer même pour être en état d'y servir. » (2)

Le zèle tout apostolique du Commissaire Provincial des Récollets ne fut pas tout à fait frustré dans ses espérances. Dès 1670, Mgr de Laval confia aux Récollets la mission des Trois-Rivières, mission visitée dès 1616 par le Récollet Jean d'Olbeau et illustrée par les travaux et les vertus du Frère Pacifique Duplessis. De 1634 à 1666 l'Eglise des Trois-Rivières avait été desservie par les Jésuites ; mais depuis le printemps de 1666 à 1670, la petite ville n'avait plus de desservants stables. D'après les registres, on voit durant ces quelques années, des Sulpiciens, des Jésuites, des prêtres séculiers, exercer, à des intervalles divers, le saint ministère dans la cité de Laviolette.

Le premier Récollet qui fut alors envoyé aux Trois-Rivières fut le Père Hilarion Guénin ; il y passa près de six mois, de novembre 1670 à avril 1671. Six mois plus tard, un autre Récollet, le Père Claude Moireau alla prendre soin de l'Eglise trifluvienne et y demeura trois ans.

Vers la fin de son triennat de Commissaire Provincial, le Père de la Ribourde eut la joie de voir s'ouvrir un

(1) *Premier établissement de la foy*, vol. II<sup>e</sup>, p. 91.

(2) *Premier établissement de la foy*, vol. II<sup>e</sup>, p. 91.

nouveau champ d'action ; la mission de l'Ile Percée dans le Golfe Saint-Laurent qui fut dès son début confiée aux Récollets. Le Père Exupère Dethunes en fut chargé et s'y rendit en mai 1673. (1)

Les Trois-Rivières et l'Ile-Percée furent les seules missions confiées aux Récollets sous l'administration du Père de la Ribourde, de 1670 à 1673. Quelques autres missions furent encore données aux Récollets par Mgr de Laval, mais le Père de la Ribourde n'était plus Commissaire Provincial. En 1673, arriva à Québec celui qui devait le remplacer, cette année-là, dans cette charge, le Père Marie-Eustache Maupassant. (2)

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE O. F. M.



## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

### Consécration et ouverture d'une nouvelle église

Le 28 janvier dernier, Mgr Paul Tei, F. M. Cap., a solennellement consacré la nouvelle église que les FF. MM. Capucins ont édifiée à Rome, auprès de leur couvent généralice et dédiée à Saint Laurent de Brindisi.

A l'imposante cérémonie assistaient, outre les dignitaires de l'Ordre, le cardinal capucin Vivès y Tuto, Mgr. Sabadel et d'autres éminents personnages.

(1) Leclercq, *Premier établissement de la foy*, vol. IIe. p. 104.

(2) *Histoire chronologique de la Province de St Denys*, chap. xxii.

L'église a été ouverte au public par un triduum en l'honneur de Saint Joseph de Léonisse, dont l'Ordre célébrait le troisième centenaire, le 2 février. Les prédicateurs les plus renommés de l'Italie se firent entendre pendant les fêtes, et les étudiants Franciscains du Collège international de Saint Antoine prirent part à l'exécution des chants, selon les méthodes grégoriennes, qui leur sont enseignées à San Antonio par le célèbre P. Eusebio Clop.

Bien que le dimanche 4 février fût celui de la Septuagésime, le Souverain Pontife avait permis que l'on chantât, le jour de la clôture, la messe solennelle de Saint Joseph de Léonisse. Le soir, la bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée par le cardinal Vivès, et le cardinal franciscain Falconio, entouré des trois Généraux de l'Ordre, assistait au chœur.

Saint Laurent de Brindes et Saint Joseph de Léonisse sont deux missionnaires. Le second exerça d'abord son zèle en Orient. Cruellement martyrisé par les musulmans pendant deux jours, et miraculeusement délivré par un ange, il revint en Italie où il prêcha des missions populaires jusqu'à sa mort.

#### L'Œuvre de Sainte Zite à Bruxelles

Les sœurs Tertiaires de Bruxelles organisent sous la direction des Frères-Mineurs Capucins, l'*Œuvre de Sainte-Zite*, qui a pour but le placement de servantes chrétiennes dans les familles chrétiennes. Le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, a donné son entière approbation à cette bonne œuvre.

Les Tertiaires Bruxelloises méritent non seulement d'être félicitées, mais imitées.

#### Aux Indes

Dans une chrétienté indigène qui compte à peu près 300 fidèles, le R. P. Pierre, capucin, desservant de la mission, a réussi à former une florissante Fraternité du T.-O. Dans l'une des dernières fêtes de la fraternité, 25 hommes et 10 jeunes gens ont pris le saint habit. Un grand nombre aspire à les imiter : mais le missionnaire, prudent autant que zélé, n'a pas jugé que leur connaissance de la vraie foi fût assez complète.

### Décorés

L'Empereur Guillaume II d'Allemagne a décoré deux Capucins : Le P. Ignace Rupert de l'ordre de l'Aigle noir, et le P. Gérard Kudell, de l'ordre de la couronne. La cause de cet honneur est la belle conduite des Religieux dans une révolte d'indigènes aux Iles Carolines, qu'ils réussirent à apaiser.

### CANADA

#### Visite canonique

ANCIENNE-LORETTE. La fraternité de cette fervente paroisse a reçu la grâce de la sainte visite du 11 au 13 février. Les exercices ont été suivi à l'entière satisfaction du R. P. Visiteur, qui était le P. Joachim. Les tertiaires sont dans cette paroisse au delà de 300. Les discretoires sont ainsi composés :

FRÈRES : Supérieur : Dr. V. DeLaurin. Assistant : M. Onés. Cloutier. Maître des novices : M. Norbert L'Heureux. Secrétaire M. J. Drolet. Trésorier : M. V. Huot. Discrets : J. Gauvin, O. Martel C. Drolet, A. Drolet, Sacristain : M. J. Huot.

SŒURS : Supérieure : Mde J. Gauvin. Assistante : Mde J. Bédard. Maîtresse des novices : Mde V. DeLaurin. Secrétaire : Mde J. Drolet. Trésorière : Mlle R. Huot. Discrètes : MMdes Gauvin, L. Drolet, N. L'Heureux, C. Drolet, Mlles Lud. Dorion, M. Paquet. Sacristine et zélatrice de la *Revue* : Mile Céline Huot.

#### Un monument à La Vérendrye

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT BONIFACE entreprend une œuvre qui lui fera honneur, et qui mérite d'intéresser tous les Canadiens Français. Il s'agit d'élever à La Vérendrye, le *Découvreur de l'Ouest*, un monument dont le site fut déterminé dès 1877 par feu Mgr Taché, d'apostolique mémoire, sur un terrain réservé à cet effet à l'angle des Rues Masson et Taché. Un comité s'est ouvert à l'archevêché de Saint Boniface, Man., pour recueillir les souscriptions. Nous formons des vœux pour la réussite de ce patriotique hommage de reconnaissance à cet émule des Hennepin, des Joliet, des Marquette, des Lasalle. etc...



LE MOIS DE MARIE

A BETHLÉEM - UN SANCTUAIRE

E LA TRÈS SAINTE VIERGE.

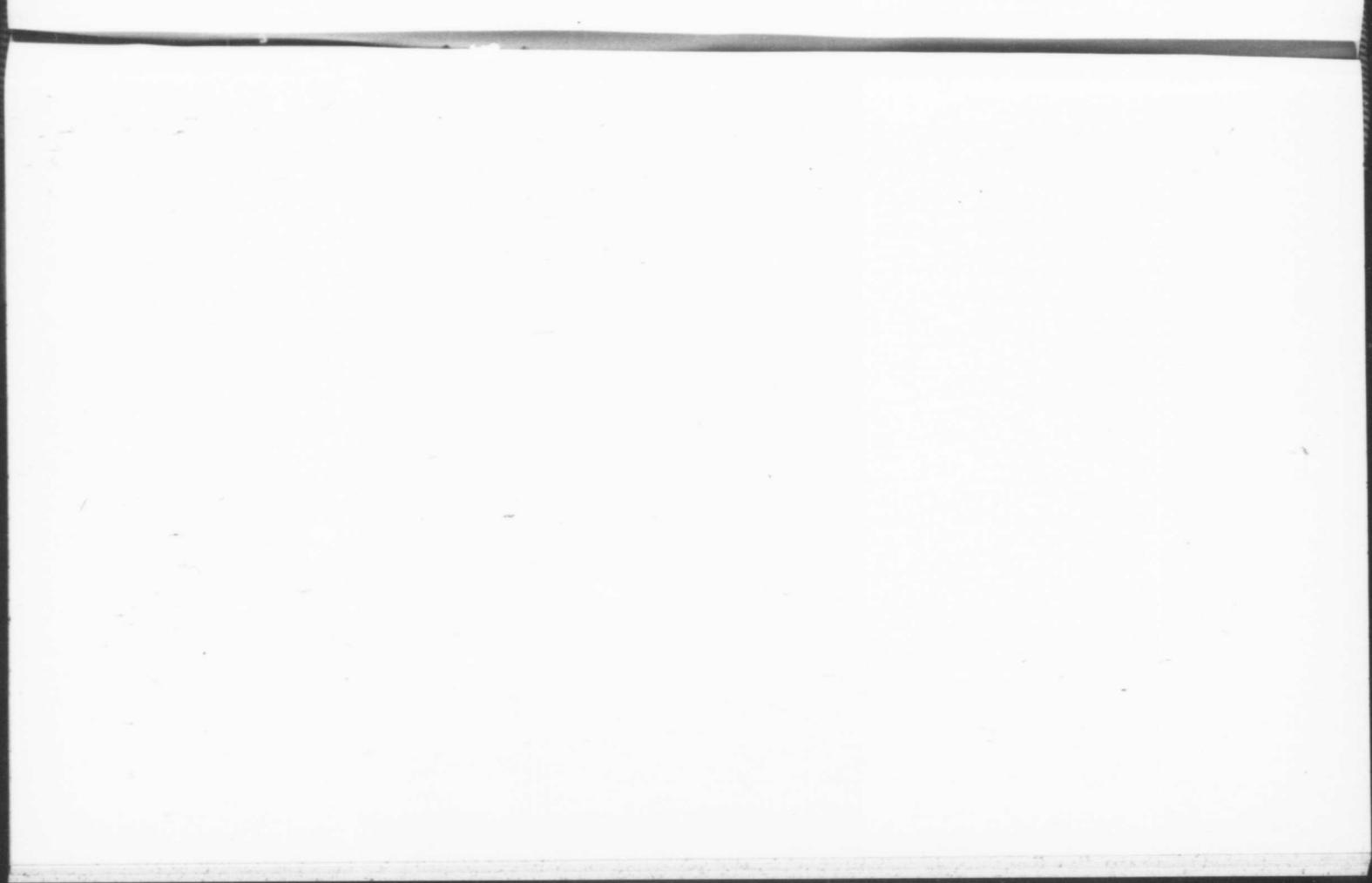
Le mois de mai ramène tous les ans les dévots de Marie au pied de ses autels. A Bethléem, les manifestations extérieures de cette dévotion ont un charme tout particulier qui leur vient et du lieu où elles s'accomplissent et des personnes qui y prennent part.

Si vénérable que soit la Grotte de la Nativité de Notre-Seigneur, ce n'est pas là que se réunissent les fidèles de Bethléem ; les catholiques n'y peuvent pas, hélas ! donner libre cours à leur dévotion ; ils doivent compter avec le fanatisme des Grecs et des Arméniens schismatiques qui leur disputent la possession de ce lieu sacré. Ce n'est pas davantage dans l'église paroissiale de Sainte Catherine, voisine de la Basilique de la Nativité ; la piété des fidèles de Bethléem envers Marie les conduit ailleurs durant tout le mois de Mai.

Au sud de la Basilique court une route qui conduit au Village des Pasteurs. Suivons cette route. Au bout de quelques minutes, nous rencontrons sur notre droite une grille



LA MAISON DE MARIE A BETHLÉEM



de fer s'ouvrant sur une petite cour. Entrons et allons au fond de cette cour : nous nous trouvons au sommet d'un escalier, de quinze marches environ, qui descend dans une grotte, convertie en chapelle par la piété des Bethléemites. C'est la *Grotte du Lait*, c'est le sanctuaire dédié à Marie.

Quelle est l'origine de ce sanctuaire ! Voici ce que dit l'histoire, — ou la légende, — ou l'une et l'autre tout ensemble :

Marie, se promenant en ces lieux, aimait à se retirer ici pour allaiter son divin Enfant ; — ou, comme le dit une autre version, Marie, ayant appris qu'Hérode cherchait l'Enfant pour le faire mourir, vint se cacher dans cette grotte. — Or, il arriva, un jour, qu'une goutte de ce lait virginal tomba sur le sol, et dès lors, la pierre crayeuse, délayée dans du liquide, eut la vertu de rendre du lait aux mères dont le sein s'était tari trop tôt.

Voilà comment la Grotte du Lait est le lieu de pèlerinage favori des femmes du pays, musulmanes et chrétiennes, catholiques et schismatiques, turques et bédouines. « Sans doute, cette poudre ne possède par elle-même aucune vertu médicinale, pas plus que l'eau de Lourdes, mais depuis des siècles des millions de femmes du pays et de l'étranger proclament que, grâce à l'intercession de *Notre Dame du Lait*, leurs vœux sont exaucés. (1) »

Dans cette même crypte ont lieu les exercices du mois de Marie. Rien de plus édifiant que l'empressement des Bethléemites, — femmes et jeunes filles, la tête couverte de ce long voile blanc qui leur donne des airs de princesses, — à venir en foule chaque jour du mois de mai prier ensemble Marie et chanter ses vertus.

La garde de cette Grotte vénérable est confiée aux Franciscains de Terre-Sainte. A maintes reprises, ils ont eu, là comme dans les autres Lieux Saints, à repousser les atta-

---

(1) P. Barnabé Meistermann, O. F. M. *Guide de Terre Sainte.*

ques des schématiques qui convoitaient ce sanctuaire. Ils en ont fait comme une annexe de l'église paroissiale de Sainte Catherine.

Tous les ans, le jour de Noël, après Vêpres, pèlerins étrangers et catholiques de Bethléem clôturent la solennité par un pèlerinage au champ des Pasteurs, sous la direction des Franciscains. Au retour, on s'arrête à la Grotte du Lait, et la journée qui a commencé dans la Grotte de la Nativité de Notre-Seigneur, auprès de Marie donnant Jésus à la terre, s'achève, pieuse et recueillie dans la Grotte du Lait, encore auprès de Marie, notre Mère.

ABOUNA FRANCIS



### Le Tiers-Ordre et les Jeunes

Conclusion d'un discours de M. Bousquet, traitant de l'amitié dans l'*Association Catholique de la Jeunesse Française*.

Vous voudriez bien me permettre de vous laisser en terminant un fruit de cette amitié. Il est mûri par une expérience personnelle, et l'amitié ne peut ni ne doit être égoïste. L'A. C. J. F. a pour but le relèvement moral de la société par la réforme individuelle. L'individu ne peut être réformé que par l'application des principes du christianisme. Eh bien, nous avons à notre disposition un moyen que nous recommande le Souverain Pontife Pie X avec non moins d'insistance que son illustre prédécesseur pour la restauration de la vie chrétienne: j'ai nommé le Tiers-Ordre.

Jeunes catholiques, préoccupés d'étudier et de réaliser les réformes sociales, laissez-moi vous rappeler la parole de Léon XIII: « Ma réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre. »

Je sais que plusieurs d'entre vous ont compris alors que j'hésitais encore et je les en félicite. Mais cette brève indication n'étonnera aucun de vous, mes chers camarades, en présence de mon vif désir d'élever notre amitié à un degré supérieur et d'en faire une *Fraternité*. (Applaudissements).

## FIGURES FRANCISCAINES

### UN SOLDAT TERTIAIRE

## Le général Geslin de Bourgogne

en religion Fr. Yves.

(Suite.)



LES obsèques du Général eurent lieu en l'église paroissiale Saint-Michel de Saint-Brieuc ; mais comme il l'avait demandé en son vivant, les honneurs militaires auxquels il avait droit ne lui furent pas rendus. Les généraux Cherfils, Pau, Ménéstrel, Tartigny d'Haudricourt et Cret, le colonel Comte, le commandant de Bussy, de nombreux officiers des garnisons de Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp, Pontivy, MM. Simon, député, Haugoumar des Portes, sénateur, et la foule des amis entouraient le cercueil simplement recouvert de l'uniforme du défunt. Aucun faste de la pompe officielle ; tout respire la piété et l'humilité franciscaines, au point qu'on aurait pu se demander, si l'on assistait vraiment au dernier adieu de l'un des meilleurs chefs de l'armée française. Au cimetière, nul discours. Un des généraux présents voulut parler, mais il s'inclina devant la consigne donnée. Ah ! si le glorieux disparu avait appartenu à un autre monde, que d'éloges et de couronnes n'aurait-on pas versé sur sa tombe ?... Mais au lieu des grandeurs humaines, il voulut la simplicité et la modestie.

Ce que nous voudrions surtout faire remarquer, c'est justement cette simplicité si remarquable dans ce héros chrétien, vertu qui est le cachet des hommes réellement éminents, des âmes d'élite. Il n'avait aucune

morgue ni hauteur ; il était toujours accessible et abordable, même aux petites gens, s'arrêtant volontiers dans la rue pour leur causer, avec tant de naturel et de bonhomie qu'on en restait édifié. Il aimait du reste à parler familièrement avec les pauvres, il les visitait dans leurs demeures et s'intéressait à leur sort. Il les secourait dans leurs besoins, autant que ses ressources le lui permettaient. On ne saura jamais toutes les misères qu'il a adoucies et les cœurs qu'il a consolés. Il avait vraiment la charité du Christ-Jésus qui a tant aimé les pauvres et a voulu souvent se cacher sous les traits de la pauvreté. Vêtu très simplement, le général passait inaperçu de ceux qui ne le connaissaient pas ; seuls, sa noble attitude et son regard profond et lumineux révélaient ses qualités.

Il avait une humble opinion de lui-même et je me rappelle toujours son réel étonnement quand je lui parlai d'entrer dans le Tiers-Ordre de Saint François, car il était si digne d'en faire partie. Il tomba des nues. "Moi, dit-il, un vieux pécheur, vous n'y pensez pas, je vais faire fuir tous les confrères !..."

Il parlait sincèrement, car il s'estimait peu. Ah ! certes, ce n'était pas le respect humain qui le retenait, il ignorait cette lâcheté vulgaire. Mais il se rendit humblement, avec la simplicité d'un enfant, à la pensée que la milice franciscaine lui ferait du bien, le pousserait à plus de vertu et lui attirerait plus de prières. De fait, nul ne fut plus assidu aux réunions de la fraternité de Saint-Brieuc, ni plus caché, comme le dernier des ouvriers, le plus humble des frères. Il venait même avant l'heure, afin de se confesser immédiatement avant la messe. Il demandait les explications sur la Règle avec une rondeur toute militaire et cet accent décisif qui demande une réponse claire et nette. Il prenait grand soin de porter toujours le scapulaire et le cordon et de réciter les prières. Il ajoutait à son office les vêpres des morts, comme pour se

préparer constamment à son heure dernière, d'où dépendait son éternité. Il communiait trois fois par semaine.

Il assistait tous les jours à la sainte messe, au couvent des Franciscains, avant les expulsions, puis à la Cathédrale. De grand matin on le voyait partir, un gros paroissien sous le bras, vers la maison de Dieu où il aimait tant à prier.

C'est en allant à la messe, de grand matin, par un temps humide, qu'il aggrava sa dernière maladie. Il était déjà souffrant et devait garder la chambre, mais pour lui l'assistance au saint sacrifice passait avant toutes choses. Il revint pâle et transi de froid ; il s'alita pour ne plus se relever, avec des alternatives de mieux et de pire, durant plusieurs semaines.

Le général était d'une droiture incomparable. Loyal comme un chevalier antique, sa parole ne connaissait pas les détours ; la vérité en sortait, comme l'épée d'un fourreau, nue et brillante. Il s'exprimait avec une franchise que nulle considération ne déconcertait. Son tempérament impétueux s'était adouci avec la piété et à force de luttes ; l'élévation de son esprit et la tendresse exquise de son cœur lui gagnaient toutes les sympathies. (1)

Il avait hérité de ces dons d'une mère bien aimée,

---

(1) Le lieutenant-colonel Rousset a écrit ces lignes émues sur les débuts de notre héros dans la carrière militaire : « Quand j'arrivai à Saint-Cyr, au mois de novembre 1869, je trouvai à ma compagnie un petit maréchal des logis tout maigriot, tout sec, avec un nez d'aigle, des yeux perçants dont les regards vous traversaient comme des flèches, et un soupçon de moustache qui se hérissait en des airs menaçants. Il n'était guère commode pour les recrues qu'il était chargé de mettre au pas. Mais il maniait la férule avec tant d'entrain, de bonne humeur, « de fanatisme », comme nous disions alors, que nous ne pouvions lui en vouloir de nous secouer quelquefois un peu rudement. Avec cela, cavalier intrépide, instructeur infatigable et gavroche toujours souriant ; il résumait en lui le type du hussard que beaucoup d'entre nous, sans y réussir aussi bien, rêvaient de réaliser un jour. »

dont le sang créole, comme une greffe de roses sur une souche robuste, avait fleuri et embaumé son rude atavisme breton et bourguignon. D'elle aussi, il tenait la piété et la vivacité. Il semblait résumer en lui les qualités de plusieurs races et les tenir dans un équilibre parfait.

Il fut avant tout et surtout un *caractère*, un homme de caractère, de marque, de courage, de conviction, de décision. C'est la qualité rare, surtout à notre époque, la qualité maîtresse, celle qui fait le *chef*. Ce chef sait commander, il impose sa volonté avec un ascendant magnifique; les inférieurs la reçoivent presque à leur insu et l'exécutent avec entraînement et confiance. C'est ce qui explique son influence extraordinaire sur les soldats et les escadrons qu'il maniait et jetait dans l'ouragan des manœuvres avec une impétuosité électrique. Son commandement bref, haché de mots à l'emporte-pièce, enveloppé d'un regard fulgurant, coupait court à toute hésitation. Quand il galopait au front des troupes, sur un rapide coursier, l'épée flamboyante au soleil, il avait vite imprimé une direction unique. Il savait parer à toutes les éventualités avec la même promptitude et la même décision. Il savait commander à dix escadrons comme à deux, car il avait la vue d'ensemble, le regard de l'aigle qui voit de haut et porte loin. Voilà pourquoi Yves de Geslin était unanimement salué comme le premier général, le vrai chef de la cavalerie française. De tels chefs, la Providence ne les prodigue pas; malheureux sont ceux qui les rejettent.

(A suivre.)



Un vrai serviteur de Dieu, tout en conservant en son cœur le regret de ses fautes, doit montrer en son extérieur une grande joie spirituelle.

*Saint François.*



### Le VII<sup>e</sup> Centenaire de la fondation des Clarisses

Tous les monastères de Clarisses se proposent de célébrer, cette année 1912, le septième centenaire de la cérémonie que fit Saint François à Assise, à Notre-Dame des Anges, en donnant le voile et l'habit des Pauvres Dames à Sainte Claire. A cet effet, la Mère Abbesse du monastère d'Assise a envoyé, le 29 novembre 1911, une lettre à tous les couvents de son Ordre, pour demander aux religieuses ce qui suit :

I. Toute Clarisse offrira au Souverain Pontife un don spirituel composé de communions, chemins de la croix, visites au Saint Sacrement, couronnes franciscaines et rosaires. Ce don sera présenté au Saint-Père le 22 juin 1912.

II. Pendant l'année 1912, il y aura, chaque dimanche, une heure au moins d'exposition du Très Saint Sacrement.

III. Le Saint Sacrement sera exposé depuis les vêpres du 19 mars jusqu'au matin du jour suivant, en mémoire de la consécration de Sainte Claire à Assise. Et il y aura messe à minuit, suivant la concession de Pie X, avec communion.

IV. Le 21 mars, les Sœurs réciteront l'office des morts pour les religieuses défuntes, et il y aura messe de *Requiem*.

Le Souverain Pontife a accordé, le 30 octobre 1911, une indulgence plénière aux Clarisses et à leurs bienfaiteurs qui participeraient aux fêtes du centenaire.

Tous les Tertiaires voudront s'unir aux Clarisses pour honorer et prier la sainte fondatrice. C'est ce désir qui a inspiré l'insertion de cette notice.



# PELERINAGE

DES SŒURS DU TIERS-ORDRE

FRANCISCAIN

**A LA BONNE SAINTE-ANNE**

DE BEAUPRÉ

**Par le Nord Canadien C. N. R.**

*La voie la plus pittoresque*

DÉPART DE LA GARE MOREAU

*Le samedi 1<sup>er</sup> JUIN à 8 hrs 30 et à 9 hrs P.<sup>h</sup>M.*

DÉPART DE SAINTE-ANNE à 11 hrs

DE QUÉBEC à 3 hrs

*Arrêt sur le Pont de Grand-Mère  
en face de la chute*

PRIX : Adultes \$ 3. — Enfants \$ 1.50

**BILLETS** : M<sup>on</sup> Sainte-Elisabeth —  
M<sup>on</sup> Saint-Antoine — M<sup>on</sup> de l'Ave Maria.

## Les Vacances en Palestine

Pour la 27<sup>e</sup> fois, le comité du *Pèlerinage Saint-Louis* organise un pèlerinage de vacances en Palestine. Le départ est fixé après les chaleurs d'été, au 22 août ; le retour au 25 septembre. L'itinéraire est un des plus complets que l'on puisse souhaiter : Naples, Athènes, Constantinople, les principales villes de l'Asie-Mineure, Jérusalem, les Lieux-Saints de Palestine et la Haute-Egypte.

Les prix sont modiques, le confort tout moderne. Divers accommodations offerts aux Pèlerins.

Demander le programme à M. le Chanoine DENONCOURT, curé de Saint-Philippe, Les TROIS-RIVIÈRES, Qué.



#### BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

**Le Chemin de La Croix.** Une brochure de 96 pp. format in-12 Nîmes, chez Mlle Chauzal, rue des Marchands. Prix, port compris : 10 cts. Quatre parties : Historique et conditions — Efficacité — Méthode — Rituel. Pieux manuel qui fera mieux connaître et pratiquer le salutaire exercice du Chemin de la Croix.

**Saint Elzéar de Sabran et la bienheureuse Delphine,** par Pierre Girard, du Tiers-Ordre. Nouvelle Bibliothèque franciscaine— 1<sup>ère</sup> série, Vol. XXIII. Couvin. Maison Saint Roch. Prix, port compris : 0, 25 etc.

La vie de ces modèles des époux chrétiens, qui devrait être dans toutes les bibliothèques et dans toutes les mains, était cependant difficile à trouver, sous une forme attrayante. Un tertiaire, M. Pierre Girard, vient de publier cette vie. Nous en recommandons vivement la lecture aux tertiaires engagés dans les liens du mariage. Ils verront comment la vie conjugale est sanctifiée par l'idéal chrétien, et sans être appelés à une si haute perfection, ils s'efforceront d'être dignes de leur vocation surnaturelle.

**Neuvaine préparatoire** à la solennité de l'*Immaculée-Conception* de Marie, par le T. R. P. Raphael Delarbre, O. F. M. Une brochure in-16 de 48 pp. Vanves, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie. Le nom du pieux auteur est déjà une recommandation suffisante pour cette neuvaine, extraite d'un ouvrage plus considérable : **Méditations liturgiques et Franciscaines** dont le premier volume (Fêtes mobiles) est en vente à la librairie Gabalda, à

Paris. Le sujet même de la neuvaine, c'est *l'Ave Maria*, présenté en neuf méditations.

**Actes des deux journées du T.-O. Franciscain.** [tenues] à **Saint Omer**, France, le 15 et le 25 octobre 1911. Une brochure de 112 pp. format in-8°; Couvin. Maison Saint Roch.

Les Tertiaires du Pas-de-Calais ont eu aussi leurs Journées franciscaines, intéressantes et animées. Les sujets traités sont toujours d'actualité : Recrutement, Formation, Fraternités Sacerdotales. C'est dans les *Actes* des journées et des congrès que les Tertiaires et les Directeurs désireux de connaître le T.-O. et sa valeur sociale, peuvent le saisir sur le vif.

**L'établissement des Récollets.** I, à *Plaisance*, en l'Île de Terre Neuve 1689; II, à *Montréal* 1692; III, à *l'Isle Percée* 1673-1690.

Par le *R. P. Hugolin* O. F. M. Trois élégantes plaquettes, grand in-8° de 24-56 48 pp. Prix : \$ 0. 25 cts chaque. la série : 0. 60. La valeur littéraire et historique des travaux du R. P. Hugolin est connue de tous les lettrés Canadiens. L'intérêt des sujets auxquels se portent ses études garantit de plus aux lecteurs que la contribution qu'il fournit à l'histoire de l'Eglise au Canada donne à ses brochures droit d'entrée dans toutes les bibliothèques.

#### BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

*Publication de L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE — No 4: Comment préserver notre jeunesse, L'œuvre des Patronages*, par le R. P. EMILE PICHÉ, P. S. V.

**No 5 La Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste et ses associations professionnelles** par Mad. MARIE GÉRIN-LAJOIE.

#### AUTRES NOTICES

LIBRAIRIE BLOUD et Cie. PARIS, 7, Place Saint Sulpice.

**La Paroisse.** Discours choisi de nos orateurs, par le Chanoine J. VAUDON Tome I: *L'Installation dans la paroisse. — La Prise de Possession.* — *Pour les prêtres de la paroisse*, 1 vol. in-80 écu Prix : 4 francs.

Que le prêtre de paroisse n'ait pas le loisir de donner aux études personnelles tout le temps nécessaire, c'est une vérité pratique

de plus en plus évidente. C'est lui rendre service que de disposer à portée de sa main, des matériaux dispersés en cent volumes, difficiles à rassembler, et qu'il n'aura plus qu'à mettre en œuvre. L'essai en a d'ailleurs été fait maintes fois. De là les sermonaires ! Mais tous ne sont pas aussi utiles qu'ils avaient l'intention de l'être. Beaucoup ont vieilli. M. Vaudon, ancien supérieur de grands séminaire et prédicateur expérimenté, semblait tout désigné pour renouveler, dans les meilleures conditions, la tentative. Disons qu'il y a pleinement réussi. Non seulement il nous donne ici des discours *nouveaux*, mais il les dispose dans un ordre original.

Souhaitons que cette très précieuse collection de la *Pierre catholique* se développe rapidement selon le vaste plan que l'auteur en trace au début du présent volume.

**Quelques œuvres et quelques ouvriers**, par Etienne LAMY, de L'Académie française. 1 vol. in-16 Prix : 3 fr. 50.

Il est des noms qui dispensent d'accoler un éloge aux livres qu'ils signent. Celui de M. Lamy est de ceux-là. Trop sévère critique de son œuvre, il n'avait point jusqu'ici songé à glaner, à travers la moisson d'études et d'articles qu'il a produits, la moindre gerbe et à l'éditer en volume. Le livre qu'il donne aujourd'hui plaira à tous, autant par sa valeur historique et documentaire que par la perfection de sa forme. C'est en effet un livre d'histoire définitive, et un modèle de la plus pure prose française.

**A travers les Ronces**, par B. JOUVIN., vol. in-16. Prix : 2 fr. 50

Un livre pour les femmes, qui n'est ni pédant ni chimérique, mais simplement une suite raisonnée de causeries familières, sur ce qui concerne les déshéritées de la vie, misérable et sublime troupeau de toutes celles qui luttent pour l'existence : veuves ou délaissées, vieilles filles, jeunes orphelines, femmes solitaires. Avec une tendre et religieuse piété, l'auteur se penche vers ces fronts soucieux, ces yeux flétris, ces épaules lasses, distribuant les paroles de réconfort, de vérité, de lumière et de paix. Un tel livre est au-dessus de tout éloge parce qu'il ne vise point à être loué. Qu'il atteigne parfaitement son but et tout est dit. Celui-ci ne peut manquer de remplir sa mission. Aussi exhortons-nous nos lecteurs à le lire, à le faire connaître, à le répandre, persuadés qu'il leur fera du bien et qu'il en fera autour d'eux.

**Mon grand catéchisme.** *Manuel d'instruction et de formation chrétiennes*, par MM. Th. DEQUIN et A. LEDIEU. — Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage s'adresse plus particulièrement aux élèves du cours de l'enseignement secondaire. A l'avantage habituelle d'un exposé de la doctrine chrétienne, ce livre joint celui de profiter, au point de vue pédagogique, de tous les progrès réalisés dans les livres classiques modernes.

*Mon grand catéchisme* est distribué en trois parties et en 55 leçons. Première partie : *Dieu et sa loi* (20 leçons) ; Deuxième partie : *Jésus Christ et l'Église* (16 leçons) ; Troisième partie : *La vie surnaturelle* (19 leçons).

Chaque leçon comprend :

1° *Un précis doctrinal*, résumé substantiel de la leçon destiné à être appris par cœur ;

2° *Un questionnaire* analytique portant sur le précis doctrinal ;

3° *Un développement* et des *explications* ayant trait aux principaux articles du précis doctrinal et suivi d'un *résumé questionnaire* ;

4° Un *essai d'éducation du sentiment religieux* (formation à l'esprit de foi et à la piété) contenant des conseils, des réflexions, des affections, des prières et des résolutions ;

5° Des *sujets de devoirs écrits* destinés à être préparés en classe ; beaucoup seraient utilisés avec profit sous forme d'exercices oraux ;

6° Des *lectures*, la plupart extraites de la Bible, qui fourniront aux catéchistes un thème inépuisable de commentaires pratiques.

## REVUES

*Annales de l'Archiconfrérie de la Sainte-Face* — Revue mensuelle sous la direction des Prêtres de l'Œuvre de la Sainte-Face de Tours. Pour les abonnements (75 sous par an) et tous ce qui touche la dévotion à la Sainte Face, s'adresser à L'Œuvre de la Réparation à la Très Sainte Face, succursale du Bureau de l'Oratoire de la Sainte-Face de Tours pour l'Amérique du Nord, 398 Rue St. Timothée, Montréal, Canada.



## NECROLOGIE

Nous recommandons instamment aux prières des Frères et Sœurs du Tiers-Ordre et des lecteurs de la REVUE l'âme de notre très cher Frère le R. P. RENÉ GODFROY, prêtre, décédé le 4 mars 1912, à l'âge de 42 ans, après 25 ans de vie religieuse et 18 ans de sacerdoce. R. I. P.

**Franciscaines Missionnaires de Marie :** Sœur Marie Thérèse de Jésus, décédée le 20 mars 1912, à Sainte-Anne de Beaupré dans la 59<sup>e</sup> année de son âge et la 18<sup>e</sup> de sa vie religieuse.

**Montréal. — Fraternité Saint-Joseph. —** M. Georges Pichette, en religion Fr. Antoine, décédé le 28 février 1912, après 33 ans de profession.

— Mlle Georgianna Corbeil, en religion Sr. Saint François d'Assise, décédée le 8 mars 1912, à l'âge de 46 ans, après 26 ans de profession. Tertiaire isolée.

— Mlle Emma Collin, décédée le 24 février 1912. Tertiaire isolée depuis 1903.

— Mde Mercier, en religion Sr. Marie du Sacré Cœur, décédée le 20 mars 1912. Tertiaire isolée.

— Mde Vve Arthémise Boucher, en religion Sr. du Saint Nom de Jésus, décédée le 26 mars 1912. Tertiaire isolée.

**Québec. — Fraternité Saint Sacrement. —** M. Joseph Doré, en religion Fr. Joseph, décédé le 1<sup>er</sup> mars 1912, à l'âge de 70 ans après 26 ans de profession.

— M. Joseph Blondeau, en religion Fr. Joseph, décédé le 9 mars 1912, à l'âge de 33 ans après 4 ans de profession.

— **Stadacona. —** Mde Vve Pierre Parent, en religion Sœur Sainte Cécile, décédée le 24 février 1912, à l'âge de 77 ans et 7 mois après 1 an de profession.

— **Saint-Paulin. —** Mlle Rosalie Bonnet, en religion Sr. Elisa-

beth, décédée le 1 février 1912, à l'âge de 80 ans 11 mois, après 6 ans de religion.

**Sainte-Anne de Lapocatière.** — M. Antoine Lisotte, décédé dans le mois de février 1912, à l'âge de 90 ans.

— Mde François L'Italien, décédée en février 1912, à l'âge de 86 ans et 6 mois. Ass. du Chemin de Croix Perpétuel et de la Pieuse Union de Saint Antoine de Padoue.

— Mde Adolphe Guy, décédée en mars 1912, à l'âge de 96 ans et 6 mois.

— Mlle Céline Couillard, décédée en mars 1912, à l'âge de 64 ans ; ass. du Chemin de Croix Perpétuel.

— M. Thomas Michaud, décédé en mars 1912, à l'âge de 85 ans.

**Saint-Damase** — Mde Elie Beaudry, née Anna Létourneau, en religion Sr. Saturnine, décédée en mars 1911.

— Mlle Chevalier, née Authier, en religion Sr. Anne, décédée en avril 1911.

— Mde Napoléon Lebeau, née Célanyre Beaugard, en religion Sr. Conrad, décédée le 8 septembre 1911, à l'âge de 57 ans et 7 mois.

• **Upton.** — Mde Israël Boulay, née Marie Louise Petit, en religion Sr. Sainte Elisabeth, décédée le 23 mai 1911 fit profession sur son lit de mort.

**Sherbrooke.** — Mlle Julie Sansfaçon, en religion Sr. Marie Immaculée, décédée le 29 février 1912, à l'âge de 90 ans.

**Saint-Sulpice.** — M. Philiat Coderre, Tertiaire isolé, décédé en 1911, après plusieurs années de profession.

— Mde Alfred Robillard, née Hermine Giguère, en religion Sr. Elisabeth, décédée le 28 février 1912, à l'âge de 54 ans après 11 ans de profession.

**Saint-Ubald.** — Mde Ulric Morissette, née Elodia Paquin, en religion Sr. Nérée, décédée le 18 mars 1912, à l'âge de 35 ans après 14 ans de profession. Ass. du Chemin de Croix Perpétuel.

**Sainte-Ursule.** — M. Antoine Chevalier, en religion Fr. Marie Joseph, décédé le 10 janvier 1912 à l'âge de 80 ans après 28 ans et 9 mois de profession.

**Batiscan.** — M. Jean Baptiste Proteau, en religion Fr. Mathieu décédé le 12 mars 1912, à l'âge de 57 ans après 1 an et 6 mois de profession.

**Saint-Jean.** — Mde Narcisse Grégoire, en religion Sr. Antoinette, décédée le 9 février 1912, à l'âge de 72 ans après 11 ans de profession.

— Mlle Justine Lagacé, en religion Sr. Sainte Philomène, décédée le 19 février 1912, à l'âge de 49 ans après 16 ans de profession.

**Saint-Jean-des-Piles.** — M. Arthur Lajoie, en religion Fr. Luc, décédé le 2 mars 1912, à l'âge de 24 ans après 4 ans de profession.

**Saint-Laurent.** — M. Raphaël Jasmin, en religion Fr. Joachim, décédé le 16 novembre 1911, à l'âge de 97 ans après 25 ans de profession.

— M. Jean-Baptiste Lacroix, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 25 février 1912, à l'âge de 73 ans après 1 an de profession.

**Saint-Stanislas.** — Mde Adelphe Brousseau, en religion Sr. Saint Boniface, décédée le 21 mars 1912, à l'âge de 36 ans, novice.

**Sainté-Agnès de Mégantic.** — Mlle Philomène Demers, en religion Sr. Agnès de Rome, décédée le 12 février 1912, à l'âge de 74 ans après 6 ans de profession.

**Saint-Aimé.** — Mde Delphis Sylvestre, Supérieure du Tiers-Ordre, décédée dans le mois de Décembre 1911.

— Stanislas Danis, décédé dans le mois de janvier 1912.

— Mde Dr. Pépin, décédée dans le mois de novembre 1911.

— Mde Zéphirine Martimbeault, décédée dans le mois de janvier 1912.

**Montmagny.** — M. François Metivier, en religion Fr. Saint François d'Assise, décédé le 26 février 1912, à l'âge de 84 ans après 4 ans de profession.

— Mde Vve François Côté, née Chantal Fournier, en religion Sr. Aimée de Jésus, décédée le 5 mars 1912, à l'âge de 81 ans après 9 ans de profession.

**Pointe du Lac.** — Mde Carola Bolduc, en religion Sr. Elisabeth, décédée le 19 mars 1912, à l'âge de 63 ans après 21 ans et 7 mois de profession.

**Sainte-Foy.** — Mde Wilfrid Mainguy, née Clarisse Berthiaume, en religion Sainte Elisabeth, décédée le 6 février 1912, à l'âge de 29 ans après 3 ans de profession.

**Longueuil.** — Mde Jacques Perron, née Mathilde Beauvais, en

religion Sr. Marie du Sacré Cœur, décédée le 11 mars 1912, à l'âge de 77 ans après 6 ans et 9 mois de profession.

Taftville, Conn. — M. François Prud'homme, en religion Fr. Saint François, décédé le 5 mars 1912, à l'âge de 75 ans après 22 ans de profession.

Southbridge, Mass. — Mde Michel Lavallée, en religion Sr. Michel, décédée le 12 mars 1912, à l'âge de 73 ans après 2 ans de profession.

Fall River, Mass. — Mde Napoléon Leclerc, en religion Sr. Bernardin de Sienna, décédée le 8 mars 1912, à l'âge de 33 ans après 4 ans et 8 mois de profession.

R. I. P.



## Faveurs diverses

### Remerciments :

A N. D. de Lourdes. — Guérison d'un mal d'yeux. Dn e S.S. Ste Rosalie.

A St. Antoine : St. Jacques le Mineur. — Pour créance recouvrée.

Montréal. — 2 faveurs obtenues — Guérison d'une vieille dame, après un accident, Promesse de publier — Pour argent retrouvé — St. François et Saint Antoine. E. St. H. — Guérison obtenue, ainsi que différentes faveurs.

Ste Rosalie — Plusieurs faveurs obtenues. T.

A Ste Marguerite de Cortone. — Paix du cœur recouvrée, D. G. Québec.

Ste Catherine de Bologne. — Guérison obtenue après un triduum. Al.

Bon Frère Didace. — Ste Rosalie — Guérison obtenue après neuvaine.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 9. — Pécheurs, 12. — Indifférents, 7. — Ivrognes, 23. — Premières communions, 7. — Vocations, 36. — Grâces d'état, 27. — Grâces spirituelles, 32. — Grâces temporelles, 15. — Familles-accord, 6. — Familles-santé 7. — Familles-prospérité, 16. — Enfants, 19. — Jeunes gens, 15. — Jeunes filles, 12. — Mariages, 8. — Positions, 19. — Objets perdus, 12. — Malades, 27. — Défunts, 20. — Examens, 3. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plait.